

## Communiqué de presse

21.03.2018

### **Nouvelle restructuration d'Agroscope : quelles conséquences pour le Haras et la filière équine ?**

**Le Conseil et Observatoire suisse de la Filière du cheval COFICHEV a pris connaissance avec stupéfaction des nouvelles velléités de restructuration d'Agroscope annoncées par le Conseil fédéral. Dans la mesure où le Haras national d'Avenches fait partie d'Agroscope, COFICHEV craint que cet établissement, qui constitue le centre de compétences de la Confédération en matière d'équidés, n'ait également à souffrir des coupes budgétaires prévues et qu'à terme son existence même soit remise en question. L'importance de la recherche ainsi que du transfert de connaissances en faveur de la filière équine est incontestée et il est essentiel que ces prestations soient maintenues à leur niveau actuel, tant quantitatif que qualitatif, à l'avenir également.**

Sans avoir consulté les milieux concernés ni les cantons, la Confédération a annoncé, le 9 mars dernier, qu'elle prévoyait un nouveau plan de restructuration d'Agroscope comprenant des mesures d'économie conduisant à une réduction de budget de l'ordre de 20%. Une telle réduction, accompagnée d'une concentration annoncée de la recherche agronomique sur le seul site de Posieux, risque d'impacter très négativement le Haras national d'Avenches qui est rattaché depuis 2009 à Agroscope. A terme, c'est l'existence même de ce qui reste du centre de compétences de la Confédération en matière d'équidés qui pourrait être remise en question. Les restructurations qu'Agroscope a connues ces dernières années ont déjà conduit à l'externalisation du service vétérinaire du Haras auprès de la Faculté de médecine vétérinaire de Berne ainsi qu'au départ de collaborateurs de haut niveau. L'insécurité ressentie par le personnel du Haras est également susceptible d'amener à de nouveaux départs qui conduiraient inévitablement à une perte de connaissances spécifiques et indispensables. Le potentiel des synergies établies avec les acteurs équestres sur le site (fédérations d'élevage et Institut équestre national d'Avenches) serait également remis en cause.

Le Conseil et Observatoire suisse de la Filière du Cheval COFICHEV est convaincu que les tâches-clés du Haras, telles que le conseiller national Olivier Feller les mentionne dans l'initiative parlementaire qu'il a déposée l'an dernier, à savoir la recherche appliquée dans le domaine équin, le conseil et de la transmission de connaissances pratiques relatives aux équidés et le soutien aux éleveurs dans leur travail de sélection, doivent rester dans les mains de la Confédération. Les sous-traiter à des tiers, même institutionnels, mettrait en danger tant l'indépendance que la qualité de ces prestations.

Il convient de rappeler que la filière équine génère en Suisse un chiffre d'affaire proche de deux milliards de francs par an et qu'une part non négligeable de ce montant revient, directement ou indirectement, à l'agriculture, qu'il s'agisse de l'élevage chevalin ou de la production de fourrages mais aussi de la prise en pension, près des ¾ des équidés en Suisse étant stationnés sur des exploitations agricoles fournissant ainsi des prestations de proximité. Cette situation justifie donc pleinement l'investissement dans la recherche et la vulgarisation agronomique en rapport avec le cheval.

Pour toutes ces raisons, COFICHEV partage la position très critique de l'Union Suisse des Paysans et de plusieurs parlementaires. Il demande au Conseil fédéral de ne rien entreprendre en matière de restructuration avant que des discussions approfondies n'aient eu lieu avec les représentants de la branche, y compris ceux de la filière équine. COFICHEV s'opposera fermement à toute mesure susceptible d'affaiblir le Haras national suisse et, par voie de conséquence, l'ensemble de la filière.

**Pour en savoir plus sur COFICHEV**

[www.cofichev.ch](http://www.cofichev.ch)

**Contact**

Charles Trolliet, secrétaire

+41 (0)79 205 32 91

[trolliet@swissonline.ch](mailto:trolliet@swissonline.ch)

Pierre-André Poncet, président

+41 (0)24 441 71 11

[paponcet@cofichev.ch](mailto:paponcet@cofichev.ch)